



Compte-rendu du CE du 20 octobre 2010

La direction a commencé la réunion en confirmant que Ford a bien l'intention de racheter l'usine, mais elle n'est pas rentrée dans le détail, insistant sur le fait qu'il y aura beaucoup de réunions pour répondre à toutes nos questions d'ici la fin de l'année.

Marche de l'entreprise :

La production de transmissions « E » va augmenter en décembre due à l'anticipation de fermeture d'usine aux USA et à une augmentation du volume pour 2011 (entre 70 et 75 000 boîtes). Elle cessera définitivement vers novembre 2011.

La production de la transmission « S » ne s'arrêtera pas fin novembre comme prévue initialement mais fin décembre en ce qui concerne le marché américain. Les besoins du marché Thaïlandais étant de 39 000 boîtes d'ici à 2014, cette production sera faite dans le premier semestre 2011 puis stockée.

Nous produirons donc environ 350 « S » jusqu'à fin juin et 350 « E » jusqu'à novembre 2011 / jour.

Transmissions pour l'export (marchés chinois, etc...) :

C'était prévisible, FAI n'a obtenu aucun contrat ! Donc, plus de production de boîtes après 2011.

Autres projets hors Ford :

Voilà un sujet qui devient de plus en plus rapide à traiter puisqu'il n'en reste plus qu'un : la direction fonde encore des espoirs sur un accord d'ici la fin de l'année avec un client potentiel pour le marché chinois sur la fabrication d'éléments mécaniques pour une transmission 8 vitesses à traction avant. Ce projet pourrait amener du travail pour 150 à 300 salariés sur au moins 5 ans. Des discussions sont en cours et l'objectif est de finaliser un accord d'ici la fin de l'année. Ceci reste très hypothétique.

Organisation du travail pour l'année 2011 :

Toute l'usine va passer en 1x8 au 1er janvier 2011 (sauf quelques exceptions). Ceci provoquera des pertes de salaires. Moins 3,25 % au bout de 12 mois.

Pour la période de transition : la direction prévoit de signer avec l'état une convention d'Activité Partielle de Longue Durée. Celle-ci peut durer de 3 à 12 mois mais elle est renouvelable. Le plus de ce genre de convention, c'est que l'APLD interdit les licenciements sur le double de sa durée. Ex : 6 mois d'APLD = 12 mois sans licenciements. Le gros moins, c'est qu'il engendre une perte de salaire. La direction prétend qu'elle se limiterait à 5 %. Ça reste à prouver mais c'est en tout cas à additionner à la perte du passage en 1x8.

Projets de Ford :

Ford garantit avoir sécurisé 600 emplois et s'est engagé à continuer de travailler pour en trouver d'autres. Ceci sera traité avec Ford à la prochaine rencontre avec les syndicats.

Effectif :

Un plan de préretraite maison va être mis en place mais pas avant début 2011. Sur la base du volontariat, il concerne tous ceux qui auront 55 ans et plus d'ici le 31 décembre 2011. 367 personnes rentrent dans ces critères mais à condition d'avoir liquidé leur droit à la retraite à taux plein d'ici la fin de la période de préretraite (prise en compte de la réforme des retraites en cours).

Les conditions : 65% du salaire brut des 12 derniers mois avec un planché de 1100 €.

S'ajoutera à cela une prime supplémentaire dont le montant dépend des années de naissances :

1952 et avant = 3500 € en 1953 = 4500 € en 1954 = 5000 € en 1955 et 1956 = 6500 €

L'indemnité de départ à la retraite sera versée 50% au moment du départ en préretraite et 50% à son terme. Ils conserveront leur droit à la mutuelle à 100% ainsi que leur droit à participer aux élections professionnelles.

On remarquera qu'il n'y a besoin d'aucun « accord de garantie » pour avoir des préretraites contrairement à ce que prétendait la direction bien aidée par certains !...

Les utilités : externalisations ?

Nous avons interrogé la direction à ce sujet suite à l'inquiétude de nombreux collègues. En effet, le directeur de ce service leur a fréquemment parlé d'externalisation en réunion mais prétend le contraire en CE, disant qu'il n'aurait fait que répondre à quelques questions posées par eux-mêmes. Pourtant, les collègues nous ont appris beaucoup de choses à ce sujet comme celui chez qu'ils pourraient être transférés : Cofely (filiale du groupe GDF-Suez). Ceci étant dit, la direction affirme que ce projet n'en serait pas vraiment un et qu'une étude serait encours « mais ce n'est qu'une étude ». Méfiance...

Commission sociale : sujet repoussé à un prochain CE.